

EXTRAITS DE LA PRESSE MUSULMANE

LES MUSULMANS EN RUSSIE.

On n'est pas d'accord sur le nombre des sujets musulmans de la Russie. Dans sa consciencieuse étude *The Mussulman Subjects of Russia* (dans *The Scottish Geographical Magazine*, XIX, 1, january 1903, p. 4-20). M. Victor Dingelstedt nous met en garde contre les chiffres, très sujets à caution, du recensement de 1897. D'après ce recensement il y aurait, au total, 10.407.741 musulmans russes (13.707.741 en comptant la population de Khiva et de Boukhara), répartis en 42 nationalités d'origines très diverses, iranienne, caucasienne, tartare. Voici, d'ailleurs, le dénombrement qui en a été fait :

Tartares	3.897.512
Bachkirs	601.239
Mestcheriaks	161.216
Teptiars	132.586
Turkmènes	272.242
Uzbeks	183.436
Tadjiks	138.998
Koumyks	158.347
Yakoutes	230.769
Kirghizes	3.637.394
Karakalpaks	24.134
Bessermians	10.979
Kurdes	124.714
Montagnards du Caucase	680.104

Mais ces chiffres sont, à n'en pas douter, de beaucoup inférieurs à la réalité. Le nombre des Uzbeks et des Tadjiks est peut-être le double de celui que donnent les documents officiels.

D'après une autre estimation la Russie compterait 17.756.757 Musulmans, à savoir :

Russie d'Europe	2.800.000
Turkestan, etc.	7.207.972
Caucase, région iranienne	2.948.785
Boukhara et Khiva	3.300.000

Il existe, en outre, d'importantes colonies de musulmans étrangers en Russie, dans le Caucase surtout. Les Kurdes sont les plus nombreux; on trouve aussi un grand nombre de Persans, pour la plupart commerçants et ouvriers, dans les grandes villes du Caucase. Depuis la guerre russo-turque quelques villages habités par la secte bizarre des Kyzyl-Bachs, le fait a été signalé naguère par M. Grenard, ont été annexés à la Russie. On trouve encore un certain nombre de Tates et de Talyches.

Ces nombreuses nationalités diffèrent autant, les unes des autres, par leur état social que par leur origine et leurs langues. Les Musulmans de race turque sont de beaucoup les plus nombreux et se retrouvent sur les points les plus divers : en Russie blanche (Tartares lithuaniens); en Crimée (Tartares Nogaïs), où ils formèrent autrefois un puissant empire; dans les gouvernements de Kazan et d'Astrakhan (Tartares); au Caucase (Tartares Azéris); dans l'Oural (Bachkirs), et il faut ajouter à cette énumération les nombreuses tribus tartares des provinces asiatiques : Turkmènes, Uzbeks, Kirghizes, Karakal-paks, etc. Puis viennent les populations de races iraniennes, telles que les Kurdes, et les tribus caucasiennes. Tandis que certaines peuplades musulmanes, les Yakoutes par exemple, vivent dans la barbarie; que nombre d'autres, dans l'Asie centrale, mènent la vie nomade, les populations turques du Caucase et de la Crimée sont arrivées à un degré de civilisation vraiment élevé.

C'est en Crimée, et en langue turque, qu'est publié le

plus important des organes musulmans de la Russie, le *Terdjumân* de Baghtchè-Séraï, journal lu, non-seulement par les Musulmans, de la Russie entière, mais par nombre de leurs coreligionnaires de Turquie, de Perse, d'Égypte et de l'Inde, qui se plaisent à le citer.

Les Tartares du Caucase ont une aristocratie influente qui, assimilée par ses maîtres à l'aristocratie russe, occupe souvent des emplois élevés. Nombre de Tartares entrent dans les écoles militaires et parviennent quelquefois aux plus hauts grades; on a vu et on voit encore à l'heure actuelle des généraux d'origine tartare. Beaucoup de leurs compatriotes occupent, à Bakou et dans les autres grands centres de cette région, des situations importantes dans le commerce et l'industrie. Le clergé a une influence considérable sur les Tartares du Caucase et en est universellement respecté; on ne saurait toutefois comparer ceux-ci aux tribus musulmanes connues sous le nom de « montagnards du Caucase » (Circassiens, Lazes, Abkhazes, Kabardes, etc.), les plus fanatiques et les plus belliqueuses populations qui soient en Russie.

Dans son article qui remonte à près de trois années, M. Dingelstedt, tout en déplorant l'indifférence et le dédain de la Russie pour ses sujets musulmans, disait que passifs, résignés et manquant d'initiative, ceux-ci ne faisaient aucun progrès, mais il ajoutait que leur religion n'était pas un obstacle au progrès, et les derniers événements lui ont donné raison.

Les lecteurs des *Archives marocaines* sont déjà au courant des revendications présentées par les Musulmans sur divers points de l'empire russe. Depuis le mouvement s'est généralisé.

Les Musulmans, nous l'avons vu, réclament au gouvernement russe une égalité de droits absolue avec les autres sujets de l'empire. Ils réclament, de plus, une liberté

religieuse complète, la liberté de la presse, l'électorat et l'éligibilité. Ils veulent être représentés, non seulement dans les assemblées communales ou provinciales, mais aussi à l'Assemblée nationale, à élire prochainement.

Ce mouvement n'est d'ailleurs pas spécial aux Musulmans russes. Examinant la situation des Musulmans bulgares (ils sont 300.000 et forment la majorité de la population dans un certain nombre de localités), la presse musulmane engageait vivement ceux-ci, il y a quelque temps, à user de leurs droits électoraux et élire des députés au Sobranié là où ils peuvent avoir la majorité. On sait, du reste, qu'un essai de gouvernement parlementaire a été tenté en Turquie, et que le régime parlementaire existe, dans une mesure bien restreinte il est vrai, en Égypte.

Les Musulmans russes demandent, en outre, qu'il soit donné une plus grande extension à l'enseignement. Partout ils s'organisent et tiennent des réunions où se discutent les projets de réformes à soumettre au gouvernement.

On sait que chaque année de nombreux Musulmans se rendent, des points les plus divers de la Russie, à la foire de Nijni-Novgorod. Jamais ils ne furent en aussi grand nombre que cette année. Et parmi eux, à côté des marchands, se trouvaient aussi des cheikhs et des ulémas, venus avec mandat des tribus de délibérer sur leurs intérêts communs.

Dans ce but on chercha à organiser un congrès musulman, et le gouverneur ayant répondu par un refus poli, mais ferme, 100 Musulmans louèrent le 21 août dernier un bateau à vapeur et s'embarquèrent sur l'Oka. Ils restèrent à bord toute la journée et une partie de la nuit, tenant ce qu'ils appelèrent « le Congrès musulman sur l'eau ». Deux jours après, le 30, 300 Musulmans du Caucase se réunirent de même ; puis le 31, 200 de leur coreligionnaires des régions du Centre et de l'Est.

Proclamant la nécessité d'une action commune, ces trois assemblées ont adopté les décisions suivantes :

1° L'égalité civique sera demandée au gouvernement;

2° On lui demandera d'agir avec plus de justice et d'impartialité en ce qui concerne la religion et l'enseignement; des mesures devront être prises pour améliorer celui-ci; on devra multiplier le nombre des écoles des divers degrés, fonder des bibliothèques, créer des journaux, donner plus d'extension aux publications s'adressant aux Musulmans. Des sociétés seront fondées et recueilleront de l'argent dans ce but;

3° On réclamera le droit, pour les Musulmans, d'envoyer des députés à l'Assemblée nationale;

4° L'État devra garantir aux Musulmans les terres communes, les forêts et les wakfs qui sont leur propriété¹.

L'Islam russe s'est donc décidé à présenter au gouvernement orthodoxe ses revendications, Il l'a fait de tous les côtés dans une forme analogue. Voici les « cahiers » votés en congrès local par les Musulmans du gouvernement d'Oufa, sous la présidence de Takaïef Efendi :

1° Pour enrayer les progrès de l'ivrognerie chez nos coreligionnaires, les imams auront le droit de faire arrêter tout Musulman trouvé en état d'ivresse ;

2° Les Musulmans ayant fait leurs études à l'étranger pourront être nommés imams et khatibs sans avoir besoin de connaître la langue russe ;

3° Les Musulmans auront le droit de fonder des écoles donnant l'enseignement en langue tartare ;

4° Les soldats musulmans recevront une nourriture spéciale; on ne leur donnera ni vin, ni viande de porc; ils auront des imams de leur religion ;

1. *Mouayyad*, 18 septembre, d'après le *Terdjumân*.

5° Les missionnaires chrétiens s'abstiendront d'attaquer l'islamisme ;

6° La vente des boissons alcooliques sera interdite chez les Bachkirs, et les cabarets seront fermés ;

7° Aucun Musulman, homme ou femme, ne pourra tenir de maison de prostitution ;

8° Le vendredi sera officiellement le jour férié des Musulmans ; les marchés seront fermés ce jour-là ;

9° Les vendredis et les jours de fêtes musulmanes aucun Musulman ne sera cité ou traduit devant les tribunaux ;

10° Les Musulmans pourront travailler et se livrer au commerce le dimanche et les jours de fêtes chrétiennes ;

11° Les directeurs des écoles chrétiennes n'admettront d'élèves musulmans que sur la présentation d'un certificat d'instruction religieuse ;

12° Les Musulmans payant l'impôt foncier seront, comme les autres contribuables, membres des assemblées locales ;

13° Ils enverront des députés à l'Assemblée nationale ;

14° Une école professionnelle sera fondée chez les Bachkirs ;

15° Le choix du mufti d'Orenbourg sera soumis à l'approbation des Musulmans qui, en cas d'indignité, auront le droit de le déposer.

On voit que les questions religieuses sont celles qui préoccupent le plus les Musulmans du gouvernement d'Oufa. Ceux du Caucase ont, au contraire, présenté au gouverneur général, le comte Woronzoff-Dachkoff, des revendications ayant plutôt un caractère politique et économique. Ils demandent, en ce qui concerne les Musulmans en général :

1° L'admission de leurs enfants dans les diverses écoles, où ils recevront l'enseignement dans leur langue mater-

nelle. Les conditions d'admission (examens, etc.), seront rendues moins rigoureuses ;

2° Les Musulmans auront le droit d'ouvrir des écoles de tous les degrés. Leurs communautés en fixeront les programmes ;

3° Application du décret de 1880 sur les écoles musulmanes de filles ; extension donnée à l'enseignement ;

4° Liberté, pour les Musulmans, de fonder des établissements d'enseignement et de bienfaisance ;

5° Abolition de la censure, liberté de la presse qui ne relèvera désormais que des tribunaux en cas de délit ;

6° Égalité avec les autres nationalités de l'empire devant les charges publiques ;

7° Liberté d'avoir recours aux tribunaux, d'élever ses enfants à son gré. Liberté du travail ;

8° Réduction des impôts à un taux raisonnable. Leur répartition, ainsi que les dépenses publiques, contrôlées par des *vèkils* musulmans ;

9° Organisation électorale en faveur des nomades et des paysans ;

10° Entrée des Musulmans dans les zemstvos, les assemblées élues et les tribunaux, où ils seront traités comme les autres nationalités ;

11° Suppression des charges et impôts de police, ainsi que des réquisitions militaires ;

12° Nouveau règlement pour les vétérinaires mettant fin aux vexations qu'ils font endurer aux Musulmans ;

13° Les banques de la noblesse et les banques agricoles seront accessibles aux Musulmans.

En ce qui concerne le Caucase, en particulier, cette requête générale était complétée par les vœux suivants :

1° Abrogation des lois s'opposant aux réformes ci-dessous :

2° Les écoles sunnite et chiite de Tiflis seront transformées en écoles supérieures;

3° Suppression des restrictions apportées aux droits des conseils municipaux du Caucase;

4° Partage et vente des terres désertes et incultes par les soins de l'État et des communautés. En distribuant des terres aux colons russes, on ménagera les Musulmans et on leur laissera celles de ces terres dont ils ont besoin pour vivre. Abrogation du décret du 12 avril 1900 qui concerne le Daghestan. Restitution des fondations pieuses des environs de Batoum et de Kars;

5° La noblesse musulmane aura les mêmes droits que la noblesse russe, et comme elle, élira son assemblée.

Même mouvement à Tachkent : Là aussi les Musulmans se réunissent, délibèrent et remettent leur requête au gouverneur pour la faire parvenir à Saint-Pétersbourg. Mais, d'après le journal *Hayâ* nouvellement fondé à Bakou, le gouverneur témoigna d'une vive irritation. Il refusa la transmission demandée et accabla de vexations ses administrés musulmans. Ceux-ci, décidèrent alors d'envoyer dans la capitale un de leurs notables. Abdurrahmân Efendi Mourtezayoff, porteur d'une nouvelle requête qu'il remettrait à l'empereur en personne.

Lors de son passage à Bakou, le délégué des habitants de Tachkent eut un entretien avec Ahmed Bey Adjayeff, directeur du *Hayâ*, à qui il fit le tableau le plus sombre de la situation de ses compatriotes. En dehors des Sartes, dont beaucoup sont soldats, fonctionnaires ou interprètes, les Tartares, dont le nombre augmente tous les jours, mènent une existence déplorable. Ils ne possèdent ni maisons ni terres; le gouvernement ne leur reconnaît aucun droit et ils ne leur est pas permis de se déplacer pour gagner leur vie. L'incurie des fonctionnaires et leurs persécutions deviennent intolérables. On confisque les

wakfs, on ferme les rares écoles de la région, les chefs indigènes sont, en toute circonstance, traités avec mépris et les arrestations arbitraires ne se comptent plus.

Nous saurons sans doute, par la suite, ce qui en est advenu de la mission d'Abdurrahmán Efendi. Ces quelques extraits suffisent pour se faire une idée, de ce qu'est à certains égards le mouvement musulman en Russie. Avec ses caractères particularistes et ses tendances confessionnelles, il n'échappe pas à la loi générale qui entraîne les peuples russes vers de nouvelles destinées politiques et sociales, au travers parfois de terribles crises, comme celle qui vient d'ensanglanter les pays tartares du Caucase.

Nous venons de parler du journal *Hayâ* (La Vie), fondé il y a quelques mois à Bakou. Ce journal, nous apprend le *Turc* du 17 avril dernier, est rédigé en turc azéri, et imprimé par des ouvriers arméniens, avec un matériel venu d'Égypte.

On pouvait s'attendre à voir les derniers événements provoquer l'apparition de nouveaux journaux. Et en effet à Tiflis seulement les Musulmans ont voulu fonder les trois feuilles suivantes :

Tâzè Zèmán (Le Nouveau Temps). Directeur : Rêchîd Bèy Ismâ'ïloff.

Ikbâl (Le Bonheur). Directeur : Mohammed Agha Moustafa Oghlou Vèkîloff.

Naouroúz (Le Nouveau Jour, ou la Nouvelle Ère). Directeur : Djèlâl Mohammed Kalbizâdè.

Ils se sont heurtés au refus du gouverneur, le comte Woronzoff-Dachkoff.

